

# DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2022-2023



A retourner complet au Secrétariat  
Stéphanie JOUAN & Eric MLECZKO  
[esox.footus.secretaire@gmail.com](mailto:esox.footus.secretaire@gmail.com)

**Les dossiers non complets ne seront pas acceptés**  
**A rendre avant le 13 Octobre 2022**

# ATTENTION

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT  
TRAITÉS. MERCI DE BIEN RELIRE LES  
INFORMATIONS ET DOCUMENTS DEMANDES SUR  
LA PAGE "LISTE DES PIÈCES À FOURNIR".

**LES REMISES DE DOSSIER COMPLETS SE FERONT JUSQU'AU 13 OCTOBRE 2022**

Soit par mail : esox.footus.secretaire@gmail.com  
(prise en compte du dossier après règlement)

Soit en papier : les jeudis uniquement  
Sont et seront habilités à récupérer votre dossier :

- Stéphanie JOUAN & Eric MLECZKO (Secrétaires)
- Mathieu THOMAS (Président)

## À SAVOIR

**TOUS LES JOUEURS 2021/2022, ESOX OU NON, S'EXPOSENT À UNE MAJORATION DE 100%  
S'ILS RENDENT LEURS DOSSIERS EN DEHORS DES DÉLAIS (RÈGLE DÉFINIE PAR LA FFFA).**

MERCI DE BIEN LIRE LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION  
AVANT DE LE SIGNER AFIN D'AVOIR CONNAISSANCE DE VOS DROITS  
MAIS SURTOUT DE VOS ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DE L'ASSOCIATION.



Faites un geste pour la planète  
et n'imprimez que si nécessaire.

# TABLE DES MATIERES

<b>4</b>	Le mot du Président Entraînements	<b>10</b>	Autorisation parentale pour les mineurs
<b>5</b>	Les pièces à fournir Tarifs de la cotisation Catégories	<b>11-12</b>	Questionnaire Santé Mineur / Majeur
<b>6</b>	Fiche de renseignements	<b>16</b>	Bon et Contrat de location Matériel Foot US
<b>7</b>	Demande de Licence FFFA	<b>17-18</b>	Règlement Intérieur du club
<b>8-9</b>	Questionnaire Santé Mineur / Majeur		

## UFOLEP SEULEMENT

**13-14** Demande de Licence UFOLEP

**15** Questionnaire Santé UFOLEP

## LE MOT DU PRESIDENT

« Chers (futurs) adhérents,

Je n'avais pas trop d'inspiration sur ce mot du Président mais je vais tenter de combler ces quelques lignes afin d'éviter qu'il y ai un gros blanc dans le dossier.

Pour ceux qui étaient là l'an dernier, vous savez pourquoi vous vous êtes battus et pourquoi vous resigner cette saison: prendre du plaisir sur et en dehors du terrain, tout en participant à la reconstruction de l'association. Vous avez élus 17 membres dont 15 nouveaux au Conseil d'Administration pour cela mais nous comptons sur vous tous pour mener à bien nos actions tout au long de l'année.

Pour toi qui vient d'arriver, on te souhaite la bienvenue et espérons que tu trouveras dans cette association ce que tu cherchais: apprendre à jouer et vivre une aventure humaine inédite. N'oublie jamais que nous sommes une association et aurons besoin de tout le monde pour vivre de grands moments encore cette saison.

Bonne saison à tous et vive les Esox. »

Mathieu THOMAS  
Président des ESOX

## ENTRAINEMENTS

### FOOT US MASCULIN

**SENIORS** Lundi : 20h-22h  
Jeudi : 20h-22h



### FOOT US MASCULIN

**U20  
U17** Mardi : 19h30-21h30  
Jeudi : 19h30-21H30



### FOOT US FEMININ

Mardi : 19h30-21h30  
Jeudi : 19h30-21H30



### ECOLE FLAG (MIXTE)

Samedi : 10h30-12h



### FLAG FOOTBALL (MIXTE)

Mardi : 19h30-21h30  
Jeudi : 19h30-21H30



## POUR TOUS LES ADHERENTS

- Fiche individuelle de renseignements dûment complétée et signée (p.6)
- Demande de licence FFFA (p.7)
- La SPORTMUT (A remplir et signer même si vous ne souhaitez pas y adhérer) (p.9)
- Le règlement de la cotisation annuelle
- La photocopie de la carte vitale et de la mutuelle (à jour)
- La fiche location de matériel (p.11)
- Un certificat médical **datant de moins de 3 ans** pour chaque discipline pratiquée, ainsi que pour les arbitres **OU** le questionnaire santé (p.8 ou 9)

+

## POUR LES NOUVEAUX

- La photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité
- La photocopie de la carte Vitale

## POUR LES MINEURS

- La fiche "autorisation parentale en cas d'accident" complétée et signée (p.10)

+

## TARIFS DE LA COTISATION

> Football US Senior	160€
> Football US U20/U17	140€
> Football US Féminines	80€
> Football US Loisir UFOLEP	80€
> Flag Senior	80€
> Flag U17	80€
> Ecole de Foot US / Flag /U12/U10	80€
> Membre du bureau, coachs, arbitres	20€
> Membre de l'association	20€
> Licence Foot US + Flag (ou UFOLEP)	200€
> Double Licence Foot US (Féminin) + Flag	100€
> Triple licence (Masculin)	240€

## POUR LES SURCLASSES

- La fiche "autorisation parentale de surclassement" complétée et signée (p.10)
- Demande de surclassement remplie par un médecin du sport pour les concernés

## CATEGORIES

- > Senior Foot US: né en 2002 et +
- > U20/U17+ : né entre 2003 et 2008
- > Féminine : née en 2002 et +
- > Senior Flag : né en 2005 et +
- > U17 Flag : né entre 2006 et 2007
- > U14/U12/U10 : né entre 2008 et 2013



Pour les licenciés UFOLEP, les licences seront saisies en Octobre en fonction de l'effectif.

Pour les licenciés à plusieurs disciplines, merci de faire un chèque Ufolep de 40€ "à part".

Attention à ne pas trop vous engager, 3 disciplines ça commence à faire beaucoup!



Photo d'identité

Uniquement pour  
les nouveaux

# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

\*obligatoire



## VOS COORDONNEES

Nom et Prénom \* : .....

Lieu de naissance \* : .....

Adresse \* : .....

Code Postal \* : ..... Ville \* : .....

Tel portable \* : ..... E-mail \* : .....



## PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom \* : ..... Tel : .....

Nom et Prénom : ..... Tel : .....



## LICENCE CHOISIE

Noircir la ou les cases correspondante(s).  
Si double licence : souligner en plus la discipline majeure

**montant total :**

 Foot US Sénior Masculin

 Foot US U20/U17 Masculin

 Arbitre Foot US / Flag

 Foot US UFOLEP

 Flag U17 Mixte

 Coach Foot US / Flag

 Foot US Sénior Féminin

 Ecole Flag / Foot US

 Membre du bureau / Bénévole

 Flag Sénior Mixte

INFORMATION : Pour une double licence vous devez choisir une discipline « majeure » pour laquelle vous participerez à tous les entraînements et évènements au cours de l'année. Pour la discipline « mineure » il vous est conseillé d'être présent à 50% des entraînements et vous sera demandé de participer à toutes compétitions qui ne seraient pas un même week-end que votre discipline « majeure ».

Exemple : Majeure Football Américain. Entraînement Lundi & Jeudi. Participe à l'entraînement Flag le Mardi.

Week-end 1 : Samedi Match Football Américain & Dimanche Tournoi Flag. Participe UNIQUEMENT au match de Foot US.

## CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Je, soussigné(e), ..... ( si mineur : responsable légal de.....)

accorde aux Esox, à titre gracieux sans contrepartie financière, pour une durée de dix années renouvelable par tacite reconduction et dans le monde entier, le droit de capter, de fixer et d'exploiter mon image et ma voix, directement ou indirectement, pour des enregistrements visuels, sonores et audiovisuels réalisés à l'occasion de ma participation aux activités de l'association. Ce droit comprend celui de le céder à des tiers dans les mêmes conditions. En conséquence, les enregistrements réalisés dans le cadre du présent contrat pourront être adaptés, édités, modifiés, tronqués, copiés, dupliqués, numérisés, transformés, stockés et/ou supprimés et être distribués et/ou communiqués par les Esox ou par son sous-cessionnaire, sur tous supports matériels et immatériels, sous toutes formes et par tous procédés et moyens techniques, en intégralité ou en partie, ensemble ou séparément, pour un nombre illimité d'utilisations, à des fins de présentation et de promotion des Esox, d'illustration de ses produits et services et/ou de développement de ses activités. J'accepte expressément que la présente autorisation ne devient pas caduque après mon départ des Esox.



## REGLEMENT INTERIEUR

D'autre part, nous certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et nous engageons à le respecter à partir de la date de signature de celui-ci. Nous sommes conscients des engagements demandés par le club et des sanctions encourues en cas de non-respect des règles énumérées dans celui-ci.

Date : .....

Lieu : .....

Signature de l'adhérent et du responsable légal si mineur  
précédée de la mention "lu et approuvé "



# DEMANDE DE LICENCE FFFA

PHOTO

SAISON 2022/2023

Club :

Grid for club information

## INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom :

Grid for name

Nom de naissance (si différent) :

Grid for birth name

Prénom :

Grid for first name

Sexe :

M  F

Adresse :

Grid for address

Code postal :

Grid for postal code

Ville :

Grid for city

Téléphone :

Grid for phone number

Courriel :

Grid for email

Date de naissance :

Grid for birth date

Commune de naissance :

Grid for birth commune

Département :

Grid for department

Pays de naissance :

Grid for birth country

Nationalité :

Grid for nationality

## LICENCE

A remplir en cas de renouvellement

Numéro de licence :

Grid for license number

### CHOIX DE LA LICENCE

FOOTBALL AMERICAIN			FLAG FOOTBALL			CHEERLEADING		
Catégorie	Case à cocher	Tarif fédéral	Catégorie	Case à cocher	Tarif fédéral	Catégorie	Case à cocher	Tarif fédéral
Loisir U6		12,3	Loisir U7		12,4	Loisir Tiny		12,3
Loisir U8		12,3	Loisir U9		12,4	Loisir Minime		12,3
Loisir U10		12,3	Compétition U9		12,4	Compétition Minime		17,3
Compétition U10		22,3	Loisir U11		12,4	Minime surclassé Junior		17,3
Loisir U12		12,3	Compétition U11		12,4	Loisir Junior		17,3
Compétition U12		22,3	Loisir U13		12,4	Compétition Junior		17,3
Loisir U14		12,3	Compétition U13		12,4	Junior surclassé en Senior		29,7
Compétition U14		22,3	Loisir U15		12,4	Loisir senior		17,3
Loisir U17		12,3	Compétition U15		12,4	Compétition senior		29,7
Compétition U17		56,2	Loisir U17		12,4	Entraîneur		18,6
U17 surclassé U20		56,2	Compétition U17		25	Dirigeant		18,6
Loisir U20		12,3	U17 surclassé Senior		25	Juge		28,6
Compétition U20		56,2	Loisir Senior		12,4	Bénévole		5,1
U20 surclassé Senior		62,5	Compétition Senior		25			
Loisir Senior		12,3	Entraîneur		18,6			
Compétition Senior		62,5	Dirigeant		18,6			
Issus d'un championnat majeur		382,5	Arbitre		28,6			
Entraîneur		18,6	Bénévole		5,1			
Dirigeant		18,6						
Arbitre		28,6						
Bénévole		5,1						
Total FA :		€	Total Flag :		€			

Signature du demandeur (ou de son représentant légal s'il est mineur)

En signant ce document, le demandeur reconnaît avoir été explicitement informé de son devoir de souscrire à une assurance avant de pratiquer la discipline choisie. De plus, il reconnaît avoir reçu une notice établie par un assureur lui précisant l'intérêt à souscrire une assurance de personne couvrant les dommages corporels, ainsi qu'un formulaire de souscription lui offrant plusieurs formules de garanties dont les modalités sont également indiquées. Si le licencié ne souhaite pas souscrire à l'assurance proposée par la Fédération, il doit cocher la case suivante et faire parvenir à son club et à la Fédération, une attestation d'individu(e) accidenté(e) couvrant sa pratique sportive.

Licencié adulte (en cas de renouvellement d'une licence avec un certificat médical de moins de 3 ans toujours valide) :

Je soussigné M/Mme \_\_\_\_\_ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé le QUESTIONNAIRE SANTE SPORT et avoir répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du demandeur :

Licencié mineur (en cas de première licence ou du renouvellement d'une licence) :

Je soussigné M/Mme \_\_\_\_\_ en ma qualité de représentant légal du demandeur, atteste qu'il/elle a renseigné le QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FEDERATION SPORTIVE et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature du représentant légal :

Visa du club (date / tampon / signature) :

TOTAL REVERSE A LA FEDERATION :

Le : / /

## CERTIFICAT MEDICAL PREALABLE A LA PRATIQUE EN COMPETITION OU EN LOISIR

MAJEUR : à ne fournir qu'en cas de première licence, ou si le majeur a répondu positivement à l'une des questions du questionnaire de santé sport, ou si le dernier certificat médical pour la pratique de la discipline concernée date de plus de 3 ans.  
MINEUR : à ne fournir que si le mineur a répondu positivement à l'une des questions du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive.

Je soussigné(e), Docteur

certifie avoir examiné le demandeur de la présente licence, et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du : FOOTBALL AMERICAIN  en tant que : Joueur :

FLAG

en tant que : Joueur :

Arbitre :

CHEERLEADING

en tant que : Joueur :

Arbitre :

Signature et cachet du médecin :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

## DEMANDE DE SURCLASSEMENT DU MEDECIN DU SPORT

Si le sujet présente un développement suffisant et une aptitude physiologique particulière (catégorie 1 de la classification médico-sportive), un médecin diplômé peut l'autoriser à pratiquer la discipline en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, en respect du règlement médical de la FFFA et sous réserve qu'on lui ait présenté un électrocardiogramme de repos, uniquement pour les disciplines football américain et/ou en flag football.

Le médecin généraliste pour les simples surclassements ou le diplômé de traumatologie du sport, titulaire de la capacité de médecine du sport ou titulaire du Certificat d'Enseignement Spécialisé pour les doubles surclassements, certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation en vigueur, que le demandeur de la présente licence est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure de la discipline en compétition sous toute réserve de modification de l'état actuel.

Signature et cachet du médecin :

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Les signataires de la présente demande de licence certifient l'exactitude de tous les renseignements portés. Ils s'engagent, en outre, à respecter les Statuts et Règlements de la FFFA, la réglementation applicable au dopage et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements. La communication de ces informations est le préalable obligatoire à l'obtention d'une licence fédérale. Le défaut total ou partiel, de réponse, entraînera l'annulation de la demande. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" N° 79-17, du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la FFFA "administratif@fffa.org".

Je souhaite recevoir la newsletter FFFA pour être au courant de toute actualité fédérale  
J'accepte de recevoir des offres commerciales pour des produits ou services liés à ma pratique sportive, de la part de la FFFA ou de ses partenaires  
J'autorise la FFFA à utiliser mon image, uniquement dans le cadre de ses activités et sans but lucratif

OUI  NON   
OUI  NON   
OUI  NON

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR EN VUE DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE

*Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.*

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
<b>Durant les 12 derniers mois</b>		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
<b>A ce jour</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

***Si vous avez répondu NON à toutes les questions :***

*Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.*

***Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :***

*Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.*

*\*Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié*

**Fédération Française de Football Américain**

2 rue du Centre – Immeuble ATRIA – 93160 NOISY LE GRAND - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71

[www.ffa.org](http://www.ffa.org) - [viesportive@ffa.org](mailto:viesportive@ffa.org)

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00040 / APE n°9312 Z



## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es : une fille  un garçon

Ton âge :

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.*

### Fédération Française de Football Américain

2 rue du Centre – Immeuble ATRIA – 93160 NOISY LE GRAND - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71

[www.ffa.org](http://www.ffa.org) - [viesportive@ffa.org](mailto:viesportive@ffa.org)

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00040 / APE n°9312 Z

## AUTORISATION PARENTALE EN CAS D'ACCIDENT AVEC OU SANS SURCLASSEMENT

Je soussigné (e) M., Mme .....  
(Nom et Prénom du responsable légal)

Certifie être le responsable du mineur : .....

Né(e) le: ..... / ..... / ....., à .....

et l'autorise à pratiquer le .....

en compétition, avec autorisation médicale pour la saison 2022-2023 au sein de l'association

sportive : .....

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

**Signature :**

Je soussigné (e) M., Mme .....  
(Nom et Prénom du responsable légal)

Certifie être le responsable du mineur : .....

Né(e) le: ..... / ..... / ....., à .....

et l'autorise à pratiquer le .....  
(Discipline pratiquée)

en compétition, dans la catégorie immédiatement supérieure à celle de son âge avec autorisation

médicale pour la saison 2022-2023 au sein de l'association sportive : .....

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

**Signature :**

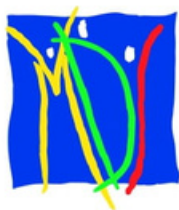
### Fédération Française de Football Américain

2 rue du Centre – Immeuble ATRIA – 93160 NOISY LE GRAND - Tél : 01 43 11 14 70 - Fax : 01 43 11 14 71

[www.ffa.org](http://www.ffa.org) - [ffa@ffa.org](mailto:ffa@ffa.org)

Fédération affiliée au CNOSF – Agrément Ministériel n°75 S 270

Fédération Sportive régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – SIRET n°348 985 276 00040 / APE n°9312 Z



## DEMANDE D'ADHESION

*(l'adhérent est toujours le licencié)*

M.  Mme  Melle  Nom : ..... Prénom : .....  
 Nom de Jeune Fille : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 Profession (nature exacte) : .....  
 Téléphones : fixe ..... mobile .....  
 Email : .....  
 Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été souscrit : .....

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat "SPORTMUT" ayant pour objet de proposer des garanties complémentaires en sus du régime de prévoyance de base souscrit, pour le compte de ses licenciés, par la Fédération Française de Football Américain auprès de la M.D.S. en cas de dommage corporel suite à un accident garanti.

J'ai décidé  d'adhérer à SPORTMUT  
 de ne pas y adhérer

Date limite de l'adhésion : 60<sup>ème</sup> anniversaire  
 Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré :  
 mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à défaut le Fonds National de solidarité et d'Actions Mutualistes.  
 Autres dispositions : .....

FORMULE DE GARANTIES CHOISIE					COTISATION ANNUELLE € T.T.C.
Formule A :	A 1 <input type="checkbox"/>	A 2 <input type="checkbox"/>	A 3 <input type="checkbox"/>	A 4 <input type="checkbox"/>	(correspondant au choix retenu)
Formule B :	B 1 <input type="checkbox"/>	B 2 <input type="checkbox"/>	B 3 <input type="checkbox"/>	B 4 <input type="checkbox"/>	
Formule C :	C 1 <input type="checkbox"/>	C 2 <input type="checkbox"/>	C 3 <input type="checkbox"/>	C 4 <input type="checkbox"/>	
Formule D :	D 1 <input type="checkbox"/>	D 2 <input type="checkbox"/>	D 3 <input type="checkbox"/>	D 4 <input type="checkbox"/>	
Formule E :	E 1 <input type="checkbox"/>	E 2 <input type="checkbox"/>	E 3 <input type="checkbox"/>	E 4 <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Autres choix : _____ _____					_ _ _ _ , _ _ _ €  Sera déterminée après consultation de la M.D.S.

Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. Au cas contraire prendre contact avec la M.D.S.  
 Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 « Informatique et Liberté » me donne le droit de demander communication et rectification de toutes informations me concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S. indiquée ci-dessous.

Fait à ..... le .....

Signature de l'adhérent\*

Cachet de la Fédération ou de l'Association Sportive

\* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"



# SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance  
au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

## NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

### UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100 %.  
**Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5 %.**

### DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE:

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise.

**La période de franchise n'est pas indemnisée.** La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

**Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.**

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

**UN CAPITAL DECES :** qui sera versé au bénéficiaire désigné.

### FORMULES ENFANT :

Seules les formules marquées d'un astérisque (\*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs de moins de 18 ans, le bulletin devra être revêtu de leur signature et de la signature des parents ou des représentants légaux.

### FORMULE + DE 60 ANS :

Seule la formule marquée de deux astérisques (\*\*) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

### MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception, la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

FORMULES	CAPITAL DECES	CAPITAL INVALIDITE (100 % IPP)	INDEMNITES JOURNALIERES	COTISATION GLOBALE(TTC)	
A 1*		30 489,80 €		5,00 €	Dans toutes ces formules, les indemnités journalières sont versées à compter du 31 <sup>ème</sup> jour d'incapacité temporaire totale de travail ou à partir du 4 <sup>ème</sup> jour en cas d'hospitalisation et ce, jusqu'à la consolidation et au plus pendant 1095 jours.
A 2**	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	
A 3	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70 €	
A 4	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60 €	
B 1*		60 979,61 €		9,90 €	
B 2	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60 €	
B 3	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30 €	
B 4	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10 €	
C 1*		91 469,41 €		14,80 €	
C 2	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90 €	
C 3	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90 €	
C 4	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70 €	
D 1*		121 959,21 €		19,70 €	
D 2	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20 €	
D 3	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50 €	
D 4	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10 €	
E 1*		152 449,02 €		24,60 €	
E 2	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50 €	
E 3	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10 €	
E 4	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €	

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

MDS JUILLET 2013 / DISQUE O / FEDERATIONS

(\*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(\*\*) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 60 ans et moins de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est régi par le Code de la Mutualité.

N° d'adhésion :

(Non utilisable par Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie et Wallis et Futuna)  
devenant licencié.e Ufolep, vous devenez adhérent.e de la Ligue de l'enseignement.

La saison commence le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et se termine le 31 août 2023. Votre adhésion sera validé à compter de sa date de réception par la fédération départementale. En devenant licencié.e Ufolep, vous devenez adhérent.e de la Ligue de l'enseignement.

**Votre association**

Nom de l'association

N° affiliation

**Vos informations personnelles**

Nom d'usage

Sexe :  Homme  
 Femme

Nom de naissance

Date de naissance

Prénom 1

Prénom 2

Prénom 3

Adresse/CP/Ville

Téléphone

Mail (1)

**Votre licence**

**Je demande une licence :**  Adulte Ufolep : né en 2005 et avant  Jeune Ufolep : né de 2006 à 2011  Enfant Ufolep : né en 2012 et après

**Pratiquant.e :**  Animateur.trice (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité) (2)  Officiel.le (2)  Sportif.ve  Sans pratique compétitive(3)  
avec activité principale et autres activités

j'atteste avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé (Cerfa N°15699\*01)  
ou je présente un certificat médical de moins d'un an (4) (5) (6) délivré par mon médecin le

Etes-vous licencié.e à autre fédération sportive  Non  Oui, précisez

Pour les activités Moto, renseignée la date du CASM Moto (7)

et N°

**Non pratiquant.e :**

Dirigeant.e (pas d'activité à renseigner) (Remplir le verso sur le contrôle d'honorabilité)

Officiel.le (non pratiquant.e) (2) - Activité principale

Autres activités

**Information assurance des licenciés.es Ufolep**

**Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es de risques R1, R2, R3, R5 ou R6 :**

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

**J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (8) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable, et je souhaite souscrire l'option suivante (voir ci-dessous le tableau des garanties) :**

- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 1
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 2
- Complémentaire Individuelle de Personnes - option 3 (pour les mineurs)

Date et signature obligatoire du licencié.e R1-R2-R3-R5-R6  
(ou si mineur.e, du.de la représentant.e légal.e)

**Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 :** Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

**Attention:** Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (8)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2022/2023	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

(1) Dans le respect du RGPD, le titulaire de l'adresse mail recevra un mail de demande d'autorisation pour l'enregistrement et l'utilisation de son mail. (2) Consulter le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur.trice et d'officiels.les sportifs. ves. (3) La licence Ufolep portera la mention « Pas de pratique compétitive ». (4) La copie du certificat médical sera remis au responsable légal.e ou au.à la Président.e de l'association. (5) Si le licencié a répondu OUI à une question du questionnaire de santé, il doit consulter son médecin qui lui remettra un certificat médical à présenter avec sa demande de licence. (6) Si le licencié.e pratique une activité particulière (Parachutisme, Vol à voile, Vol libre, ULM en compétition, Alpinisme, Plongée, Rugby, Spéléologie, Tir sportif, ou une pratique compétitive en Auto, Karting, Moto), la présentation d'un certificat médical de moins d'un an est obligatoire chaque saison (7) Si toutes les données sont remplies, la licence portera la mention « Licence Sport motocycliste ». (8) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention « sans Individuelle Accident » et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires. (8) L'option 3 est réservée aux mineurs.es n'exerçant pas une activité salariée et aux étudiants.es fiscalement à charge de leurs parents.

Date d'homologation Ufolep

**Pour les licenciés.es Ufolep de risque R4**

(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident<sup>(8)</sup>. Je confirme avoir été informé.e (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

Date et signature obligatoire du licencié.e R4  
(ou si mineur.e, du/de la représentant.e légal.e)

**Participation aux dispositifs fédéraux**

**A quel.s dispositif.s souhaitez vous participer ? \***

Détaillez précisément la liste des activités pratiquées dans le cadre des dispositifs fédéraux Ufolep.  
(Pour plus de renseignements, contactez votre délégation départementale).

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> A Mon Rythme         | <input type="checkbox"/> Cités Educatives | <input type="checkbox"/> Engagé.e               |
| <input type="checkbox"/> Parcours Coordonné   | <input type="checkbox"/> Primo Sport      | <input type="checkbox"/> Séjours Socio Sportifs |
| <input type="checkbox"/> Société en Mouvement | <input type="checkbox"/> Toutes Sportives | <input type="checkbox"/> Ufo3S                  |
| <input type="checkbox"/> Ufolep Playa tour    | <input type="checkbox"/> Ufostreet        | <input type="checkbox"/> Autres                 |

\* Votre licence Ufolep n'apporte pas de garanties d'assurance pour la participation aux dispositifs fédéraux. Prenez contact avec votre association pour connaître les garanties complémentaires souscrites

**Contrôle d'honorabilités des encadrants sportifs (Dispositif Ministère des sports)**

Si je sollicite une licence Ufolep dirigeant.e et/ou animateur.trice, cette licence me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives au sens des articles L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront susceptibles d'être transmis par l'Ufolep nationale aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué.

- J'ai compris et j'accepte ce contrôle. (Pour permettre le contrôle d'honorabilité, vos informations personnelles doivent être identiques à celles mentionnées sur votre pièce d'identité)

Etes-vous né.e en France ?  Oui, complétez : N° du département  Ville

Non, complétez : Nom du pays  Ville

Votre Père : Nom <input type="text"/> Votre Mère : Nom <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/>
--	--

**Traitement de vos données personnelles**

Les données à caractère personnel pouvant être recueillies par La LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Ces données à caractère personnel, celles relatives aux opérations d'affiliations, à la gestion des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, et le financement du terrorisme. Ces données pourront être utilisées pour la personnalisation des offres et l'envoi d'informations sur les produits et services proposés ou distribués par LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT. Les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de leurs données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Elles peuvent exercer ces droits à tout moment en adressant leur demande à l'adresse RGPDAFFI@LALIGUE.ORG. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durées de prescriptions éventuellement applicables.

L'enregistrement d'une adresse email par le responsable associatif ou le département dans une fiche d'adhésion déclenchera une demande d'autorisation par mail auprès du propriétaire de l'adresse lui demandant d'autoriser cet enregistrement et de choisir les modes d'utilisation de son email.

Acceptez-vous que l'Ufolep communique vos coordonnées à des tiers partenaires\* ?  Oui  Non

(\*Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés conventionnées pour un routage catalogue par année sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. Consultez la liste des partenaires sur [www.ufolep.org](http://www.ufolep.org))

**Accès à vos informations personnelles**

En respect du RGPD, vous pouvez accéder à vos informations personnelles communiquées lors de la demande de licence à votre association. Votre responsable associatif doit vous remettre une licence sur laquelle figure votre numéro d'adhérent qui va vous permettre d'accéder à votre espace personnel Adhérent et à vos données personnelles enregistrées. Connectez-vous à <https://www.affiligue.org> et cliquer sur « Première connexion ». Vous recevrez vos identifiants sur le mail communiqué lors de votre demande de licence.

Pour plus plus d'informations, prenez contact avec votre responsable associatif.

# Questionnaire de santé pour un.e adulte

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

**Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON**

*Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Durant les 12 derniers mois	OUI	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		

A ce jour	OUI	NON
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

### Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

### Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

### Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le/la licencié.e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).



# BON DE LOCATION MATERIEL

Afin de permettre l'accès au Football Américain pour le plus grand nombre, les ESOX vous proposent de louer le matériel appartenant à l'association. Malheureusement le club ne peut pas fournir du matériel pour tous les adhérents, il est donc demandé aux « anciens » joueurs (+ de 3 ans de pratique) d'acquiescer leur matériel car les rookies seront prioritaires à l'accession de cet avantage.

Le matériel est bien sûr disponible dans la limite des stocks du club et celui-ci sera distribué en fonction des dates de demandes de location. Le club met tout en œuvre pour augmenter ou renouveler ce stock chaque année. Vous trouverez ci-dessous les tarifs de location et le contrat de location à retourner dûment rempli :



## **MATERIEL** Noircir la case correspondante

Casque avec grille  
Location 35€ + Caution 150€

Epaulière  
Location 35€ + Caution 150€

Casque + Epaulière  
Location 55€ + Caution 300€

### CADRE RÉSERVÉ À L'ASSOCIATION

N° DE CASQUE :

N° DE L'ÉPAULIÈRE :

REMIS LE :

RENDU LE :

## **CONTRAT DE LOCATION DE MATERIEL DE FOOTBALL AMERICAIN**

Entre l'association Les ESOX et .....(représentant légal de .....)

Le présent contrat définit les conditions de location du matériel de Football Américain par l'association Les Esox. Il entre en vigueur à la remise du matériel au locataire.

La remise du matériel ne peut avoir lieu avant la remise du règlement de .....€ (par chèque uniquement) de la location accompagnée d'un chèque de caution de .....€ (non encaissé).

Le contrat prendra fin au terme de la saison sportive au 30 Juin 2023. Le locataire peut mettre fin au présent contrat avant cette date. Le chèque de caution lui sera rendu lors de la restitution de l'ensemble du matériel loué.

En aucun cas, la restitution anticipée du matériel ne peut donner droit à un remboursement même partiel du règlement de la location. L'association Les Esox s'engage à mettre à la disposition du locataire un matériel en bonne condition d'utilisation.

Le matériel loué est composé de (rayer la mention inutile) :

- d'un casque équipé d'une grille
- d'une épaulière

Le locataire s'engage à utiliser le matériel uniquement dans le cadre des activités organisées par l'association et conformément aux avis techniques qui lui seront fournis. Le matériel loué devant faire l'objet d'un soin particulier et ne devant pas faire l'objet d'une sous-location ou d'un prêt à un tiers. L'association Les Esox s'engage à remplacer le matériel en cas de défaillance sous réserve que le locataire ne soit pas en infraction avec les présentes conditions.

Si l'association Les Esox découvre que le matériel a subi des dommages non liés à son usage normal, elle pourra logiquement demander le remboursement des pièces anormalement endommagées ou encaisser le chèque de caution.

En cas de non-restitution du matériel au 01 Juillet 2021, l'association Les Esox se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution.

**Le locataire, reconnaît avoir pris connaissance du présent contrat et s'engage à le respecter.**

Date : .....

Lieu : .....

Signature de l'adhérent et du responsable légal si mineur  
précédée de la mention "lu et approuvé "



Au titre de la location de matériel le joueur devra fournir deux chèques :  
- le premier pour la location du matériel  
- le second pour la caution (non encaissé)





## 1) LES EQUIPEMENTS

### Article 1.1

La tenue de match (maillot et/ou short) appartient au club, elle devra de ce fait être restituée à la fin de chaque rencontre. En cas de perte, le remboursement de la tenue sera exigé au licencié concerné.

### Article 1.2

Tout prêt ou location d'équipement (casque, épaulière et autre matériel) sera sujet à caution.

Cette caution sera encaissée, si le matériel n'est pas restitué à la date de départ du joueur ou au plus tard en fin de saison (comme spécifié dans le contrat de location).

### Article 1.3

Les cahiers de jeux sont la propriété du club et mis à la disposition des joueurs qui en sont individuellement responsables. Tout cahier égaré étant susceptible d'être récupéré par un membre d'un club adverse entraînera une sanction prévue dans l'article 8.3. De plus, le dit cahier ne sera pas remplacé.

### Article 1.4

Lors de toute manifestation sportive, chaque joueur doit se présenter avec un équipement propre et réglementaire à son activité défini comme suit :

la tenue officielle du club

un casque avec le logo officiel du club (Foot US)

un protège-dents réglementaire non transparent (Foot US et Flag)

une épaulière (Foot US)

un set de protections agréées : cuisses, genoux, hanches et coccyx (Foot US)

des chaussures munies de crampons moulés en plastique dont la longueur ne doit pas excéder 14 millimètres (sous peine d'interdiction d'accès au terrain)

des chaussettes noires

un pantalon noir muni d'une ceinture (Foot US)

ainsi qu'éventuellement :

un vêtement sous l'équipement (tee-shirt, tee-shirt de compression...) dans la mesure où celui-ci est de couleur grise, bleue ou noire.

des gants

des protections supplémentaires de coudes, avant-bras, mains, chevilles ainsi que tibias ne devant pas comporter de parties dures susceptibles de blesser : les couleurs autorisées restant le gris, le noir et le bleu.

### Article 1.5

Lors de manifestations sportives officielles le port de strapping ou pansements est à la charge des joueurs. La pharmacie du club ne devant être utilisée que pour soigner sur le moment des blessures ayant eu lieu lors des entraînements ou des matchs.

## 3) LES MANIFESTATIONS

### Article 3.1

Les dates et horaires des manifestations sportives seront donnés lors des entraînements. Ils seront aussi disponibles sur le site internet du club, cependant les informations par courrier et par téléphone ne seront pas systématiques.

### Article 3.2

Le port de la tenue, telle qu'elle est définie dans l'article 1.4 est obligatoire lors des manifestations pour lesquelles elle est nécessaire.

### Article 3.3

Les déplacements se font en groupe et tous les membres du club se doivent d'y participer. Des circonstances exceptionnelles peuvent motiver une dérogation à cette règle, dans ce cas, les responsables du club devront en être préalablement informés.

### Article 3.4

Tout membre du club se doit d'être ponctuel lors des rendez-vous donnés à l'occasion d'un match à domicile ou en déplacement. Dans ce dernier cas, l'équipe n'attendra pas en cas de retard (il est rappelé qu'un retard de 30 minutes à l'occasion d'un match est automatiquement sanctionné par un forfait conformément au règlement de la F.F.F.A.).

### Article 3.5

L'entraîneur principal est seul juge pour décider de l'aptitude physique et/ou morale d'un joueur à participer à une rencontre. Lui seul décide de la composition de l'équipe et de ses éventuelles modifications.

### Article 3.6

Toutes consommations de substances illicites (drogues, anabolisants, fortifiants, ...) dans le cadre des activités du club (à domicile ou à l'extérieur) sont strictement interdites. La prise de produits illégaux par l'un des membres de l'association sera sévèrement punie, allant jusqu'au renvoi immédiat et définitif du membre du club.

### Article 3.7

Chaque membre de l'association (à part les arbitres du club) s'engage à participer à 2 événements de promotion du club (distribution de flyers, portes ouvertes...). Les membres n'ayant pas rempli ce contrat verront les sanctions prévues dans l'article 8.3 s'appliquer.

L'adhésion aux ESUX implique le respect du règlement intérieur du club et des règles qu'il comporte, par respect envers vos dirigeants, vos coéquipiers et vos supporters.

## 2) LES ENTRAÎNEMENTS

### Article 2.1

Les entraîneurs se réservent le droit de convoquer tout ou une partie des joueurs pour des entraînements exceptionnels supplémentaires aux jours et heures qu'ils désirent ; ils devront cependant en informer les joueurs concernés, cinq jours à l'avance.

### Article 2.2

Les entraîneurs comme les joueurs se doivent la politesse mutuelle d'arriver à l'heure aux entraînements. La convenance veut que les joueurs arrivent au moins 20min avant le début de l'entraînement afin de se changer et d'arriver sur le terrain équipés juste avant l'heure de début pour commencer à l'heure. Les retardataires n'ayant pas prévenu pourront être sanctionnés par une séance intense de cardio et de musculation définie par les entraîneurs. Les sanctions pourront être appliquées individuellement ou à toute l'équipe.

### Article 2.3

Tout joueur amené à être absent ou retardataire lors d'un entraînement devra, quelle qu'en soit la raison, prévenir dès que possible un des entraîneurs par téléphone ou par mail, ceci afin de permettre la planification de l'entraînement par les encadrants. Les coordonnées des entraîneurs seront fournies au début de la saison et seront disponibles sur le site internet du club.

### Article 2.4

Le choix de la tenue d'entraînement est laissé à la discrétion du joueur dans la mesure où cela ne compromet ni sa sécurité ni celle de ses camarades. Nous ne saurions trop conseiller au joueur de porter le plus de protections possibles afin d'éviter toute blessure inutile.

### Article 2.5

Le matériel du club (ballons, plots, boucliers, etc...) est sous la responsabilité des joueurs en ce qui concerne le rangement. Toute perte ou détérioration devra être signalée à l'un des responsables.

### Article 2.6

Tous les joueurs sont responsables de la propreté des vestiaires et sanitaires. Chaque joueur sera invité à nettoyer ces vestiaires par un système de roulement équitable.

### Articles 2.7

Les entraînements se font sous la direction des entraîneurs qui ont toute latitude pour en déterminer la nature et le déroulement.



## 4) PARTICIPATION AUX RENCONTRES A DOMICILE

### Article 4.1

Toute personne prenant une licence au club accepte automatiquement de participer aux diverses missions autour des matchs à domicile en fonction du planning d'intervention.

### Article 4.2

Toute personne du club s'impliquant déjà dans des missions d'arbitrage et d'entraînement est exemptée des diverses missions autour des matchs

### Article 4.3

Les cadets et les juniors interviennent sur les matchs des séniors pour faire la chaîne, ramasser la balle, prendre les statistiques, prendre des photos, tenir un stand... Lors des rencontres cadets et juniors, les séniors s'engagent à faire de même. Les joueurs de l'autre discipline (Flag ou Football Américain) sont aussi invités à aider le club pour le bon déroulement des journées à domicile notamment pendant les tournois où les 2 catégories jouent.

### Article 4.4

Si le nombre de membre de l'association n'est pas assez important pour encadrer les manifestations à domicile, l'association se réserve le droit d'éditer une liste de présence obligatoire pour les membres. En cas de non-respect de ce planning les sanctions énumérées dans l'article 8.3 seront appliquées. Si les personnes présentes sur les listes ne peuvent être disponibles à la date prévue, elles doivent faire le nécessaire pour se faire remplacer.

## 5) ARBITRAGE

### Article 5.1

Le club doit disposer d'arbitres. Tous les volontaires pour arbitrer doivent se faire connaître au plus tôt dans la saison afin que le club puisse prendre ces dispositions afin d'inscrire le bénévole en formation.

### Article 5.2

Les formations arbitres seront prises en charges en partie voir totalement par le club et la fédération.

### Article 5.3

Les responsables des équipes de Flag et de Football Américain sont autorisés à nommer 5 joueurs de leurs équipes ayant au moins une année d'expérience pour suivre la formation d'arbitre et arbitrer au moins 2 matchs des équipes du club.

## 6) LES LICENCES

### Article 6.1 :

Tous les membres de l'association (bureau, bénévole, joueurs, arbitres, ...) doivent souscrire un bulletin d'adhésion et la cotisation annuelle.

### Article 6.2 :

Aucune prise de licence ne sera remboursée.

## 7) LE COMPORTEMENT

### Article 7.1

Chaque joueur se doit de connaître le règlement intérieur ainsi que le règlement fédéral. Il se doit d'y adapter son comportement dans le cadre de toutes les activités du club. Une correction de tous les instants sera exigée.

### Article 7.2

Les membres du bureau sont membres du club au même titre que les joueurs. Le comportement des joueurs se doit d'être correct vis à vis d'eux dans le cadre des activités du club. Cette règle du respect mutuel est applicable à tous les membres du club.

### Article 7.3

Tous les membres de l'association s'engagent à respecter ses coéquipiers, ses dirigeants ou encadrants mais aussi les équipes adverses, arbitres et supporters lors des entraînements ou rencontres. La personne ne respectant pas cet engagement pourra être renvoyé directement chez lui par l'un des entraîneurs ou membres du bureau du club et pourra être soumis aux sanctions prévues dans l'article 8.3.

### Article 7.4

Tous les membres de l'association promettent de ne pas créer d'animosité sur Internet ou les réseaux sociaux envers d'autres clubs ou instances de la FFFA en engageant le nom du club sans autorisation au préalable des membres du bureau ou de la commission Internet. Les membres s'engagent aussi à ne pas divulguer d'informations confidentielles du club sur Internet ou sur les réseaux sociaux.

## 8) LES SANCTIONS

### Article 8.1

Hormis les sanctions fédérales délivrées lors des matchs officiels, le club se réserve le droit de sanctionner un joueur si celui-ci a contrevenu au règlement intérieur. Ces sanctions peuvent être distribuées pour des infractions commises à n'importe quelle occasion (entraînement, déplacement, match).

### Article 8.2

Les sanctions seront appliquées après vote des membres du bureau ; la hauteur de la sanction sera fonction de la gravité de la faute commise.

### Article 8.3

Hiérarchisation des sanctions appliquées :

- avertissement
- renvoi de l'entraînement ou de la rencontre
- match de suspension (automatique après le deuxième avertissement ; tout avertissement supplémentaire sera assorti d'un match de suspension).
- renvoi définitif du club

## 9) LE REGLEMENT

### Article 9.1

Toute personne prenant une licence au club accepte automatiquement de respecter ce règlement durant toute la saison.

